



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 17 février 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre, Edouard PHILIPPE, a reçu, en présence du Ministre de la Culture Franck RIESTER, le rapport de la députée Aurore BERGÉ, relatif à l'émancipation par les arts et la culture : « Pour un ministère de la Culture au service des créateurs, des arts et des droits humains ».

Fondé sur une enquête de terrain dans 25 départements et près de 450 entretiens, ce rapport propose de nouvelles orientations pour refonder la politique de démocratisation culturelle. Il recommande en particulier de mettre l'accent sur la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle.

Le rapport d'Aurore BERGÉ propose de déployer cette ambition culturelle à chaque âge de la vie, de la petite enfance à l'âge adulte, dans tous les domaines de la culture – création, patrimoine, médias ou numérique. Elle invite aussi à une coopération renforcée avec l'ensemble des acteurs culturels et institutionnels locaux. La transformation du ministère de la culture engagée par Franck RIESTER, ministre de la Culture, répond à cette attente d'une politique culturelle plus transversale, plus partenariale et plus proche des territoires.

Le rapport formule soixante recommandations, qui feront l'objet d'une expertise par le ministère de la culture, en lien avec l'ensemble des ministères concernés, afin d'enrichir la feuille de route de la nouvelle direction que le ministre de la Culture souhaite créer d'ici l'été 2020 pour porter cette ambition et le renforcement des politiques territoriales du ministère actuellement en cours.

« Le rôle des pouvoirs publics consiste à faire en sorte que chaque Français, quels que soient son territoire ou ses origines, puisse accéder à la vie culturelle de notre pays. Je salue à cet égard la qualité et l'originalité des propositions du rapport que la députée Aurore BERGÉ m'a remis, qui constitueront une source d'inspiration pour le Gouvernement. »

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)